

| **FORMATIONS**

arts du

| **SPECTACLE**

VOLUME 1 _ GESTION ET DÉVELOPPEMENT CULTUREL

OCTOBRE 2010

ARCADE AGENCE DES ARTS DU SPECTACLE
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

S O M M A I R E

A _ Les Masters 2 'culture' gestion et développement culturel

1 - Le poids des Masters 'culture'

2 - L'implantation des Master 'culture'

3 - La répartition des Master 'culture' par domaine

4 - Les masters périphériques

B _ Les Licences 'culture' gestion et développement culturel

1 - Les licences professionnelles

2 - Les licences L3 (parcours LMD)

C _ Le cursus universitaire

D_ Les avis de l'AERES

E_ Définitions et sources

Les diplômes universitaires des filières Gestion et Développement culturel en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Cette présentation répond au besoin d'une meilleure connaissance de l'offre de formation professionnelle initiale et continue en région Paca pour le secteur des arts du spectacle. Elle a été réalisée à la demande de l'**Accord-cadre quadripartite régional pour le développement de l'emploi et de la formation pour les branches professionnelles de l'audiovisuel et du spectacle vivant**.

Plusieurs constats ont été posés dans cet accord-cadre concernant la formation ; la multiplication des offres privées et publiques de formation professionnelle, le faible recours à l'apprentissage et l'alternance, la quasi-absence de démarches de VAE, le manque de corrélation entre formations et emplois, un nombre important de diplômés de niveau I... La région Paca est également citée dans une publication récente du Deps, dans le cadre d'une étude menée au niveau national sur les formations à l'administration et à la gestion de la culture, comme étant bien pourvues en terme d'offre de formations.

C'est dans cette perspective et en adéquation avec les attentes du Comité de pilotage de l'Accord Cadre, que l'Arcade s'est attaché à réaliser cet état des lieux précisant l'offre de formation initiale, artistique et technique, ainsi que l'offre de formation professionnelle continue, pour le secteur du spectacle.

Le critère de sélection de ces formations est celui de la certification : on entend par certification une validation par un diplôme délivré au nom d'un ministère, ou par un titre inscrit au RNCP et délivré par un établissement, public ou privé. Concernant les certificats de qualification professionnelle (CQP), qui sont des certifications élaborées et délivrées par les branches professionnelles, il n'en existe pas à ce jour dans le spectacle vivant. Un accord-cadre portant création de CQP pour le secteur a été signé par les organisations professionnelles d'employeurs et de salariés de la branche en 2007 et étendu par arrêté en 2008. Une étude d'opportunité a été réalisée par la CPNEF-SV et l'Afdas en 2009, débouchant sur des recommandations concernant l'usage et les choix dans les domaines techniques.

En savoir + : Bibliographie et Liens utiles en page 19 du document

Un document de travail a été réalisé sous forme de panorama présentant :

1. Les diplômes universitaires de la filière gestion et développement culturel
2. Les diplômes de l'enseignement secondaire et supérieur de la filière artistique
3. Les diplômes de l'enseignement secondaire et supérieur de la filière technique
4. La formation professionnelle continue

Le présent document est un extrait de ce rapport circonscrit aux masters des filières administratives ayant trait au secteur culturel.

L' Accord Cadre quadripartite

En région Paca, l'Etat, la Région et les représentants de la branche professionnelle ont engagé une démarche concertée

viant, dans une responsabilité partagée et dans le respect des compétences de chacun, à instaurer une stratégie globale de leurs politiques en faveur des parcours professionnels. À travers une démarche de contractualisation, il s'agit de développer une approche intégrée du soutien à l'emploi et du développement de la formation continue.

C'est dans cet esprit qu'un Accord cadre quadripartite entre l'Etat, la Région, les syndicats employeurs et les syndicats salariés a été signé le 2 juin 2008.

Cet accord se traduit par la mise en place d'un plan d'action annuel décliné autour de 3 grandes thématiques : l'observation, la convergence des politiques de formation professionnelle, l'amélioration de la qualité de l'emploi. Il n'est pas anodin de noter que ce type d'accord cadre est signé sur des secteurs considérés comme stratégiques pour le territoire. En Paca, les autres accords concernent les métiers de l'hôtellerie restauration, du BTP, des industries agro-alimentaires, du transport-logistique, de la plaisance - grande plaisance, et de la chimie - plasturgie. L'OPCA de la branche, l'AFDAS, est directement associé à cette réflexion, et a d'ailleurs signé dans ce cadre une convention avec la Région PACA, qui identifie des actions concrètes de soutien à la branche à travers des actions visant à une meilleure qualification du secteur.

Présentation de la démarche

La sélection des diplômes, homologués par le ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, s'est déroulée en 3 étapes :

1- Parmi les diplômes LMD (dispositif européen de l'enseignement supérieur Licence-Master-Doctorat), notre attention s'est tout d'abord portée sur les diplômes universitaires de niveau Master 2ème année relevant de l'environnement culturel (droit, gestion, management, médiation, communication).

Les universités ont organisé leur offre de formation autour de grands domaines de compétence et chaque diplôme de niveau master possède 3 niveaux d'identification que sont le domaine, la mention et la spécialité. Par soucis de synthèse, nous avons regroupé les masters en 4 domaines : Médiation, Information - Communication, Management et Droit.

Une recherche documentaire complémentaire à partir des plaquettes de présentation des universités et de rapports d'évaluation a permis d'affiner la sélection.

Ceci constitue le noyau des formations orientées explicitement vers le secteur culturel.

2- Notre regard s'est ensuite élargi aux masters 2 des domaines management et gestion sans lien « apparent » avec la culture, c'est-à-dire non exclusivement orientés vers la culture mais pouvant permettre d'accéder aux métiers liés. Ce repérage a été effectué à partir de la base de données SISE et des sites Internet des universités.

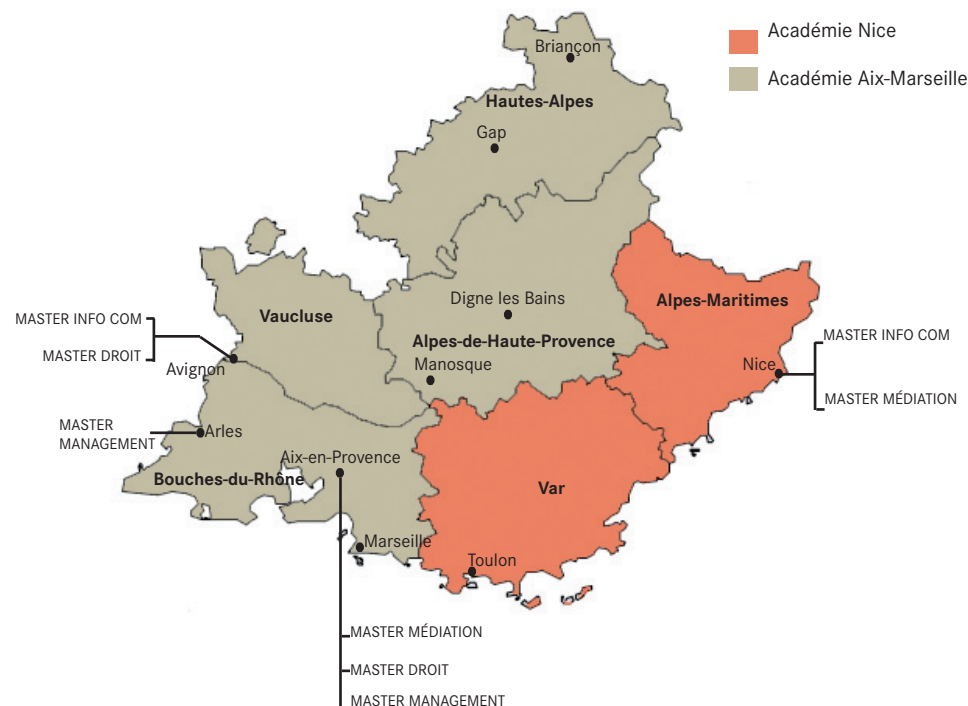
3- Enfin la dernière étape a porté sur les formations professionnelles de niveau inférieur au grade de master que sont les Licences (licences professionnelles et licences LMD).

* Le système SISE - Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant - du Ministère de l'Éducation nationale recense, au travers des inscriptions prises, les étudiants inscrits dans les principaux établissements universitaires, soit pour l'année universitaire 2009-2010 : 82 universités et 2 centres universitaires de formation et de recherche.

Les niveaux d'études : le système européen LMD

L : licence (bac +3)
M : master (bac + 5)
D : doctorat (bac + 8)

Les deux académies de la région Paca



Académie d'Aix-Marseille

Départements des Bouches-du-Rhône[13], du Vaucluse[84], des Alpes-de-Haute-Provence[04] et des Hautes-Alpes[05]

Université de Provence (U1)
Université de la Méditerranée (U2)
Université Paul Cézanne (U3)
Université d'Avignon

Académie de Nice

Départements des Alpes-Maritimes[06] et du Var[83]

Université Nice Sophia Antipolis
Université du Sud Toulon - Var

A_ Les masters 2 'culture' Gestion et Développement culturel

Domaine Droit

Master Droit de la culture et de la communication

Spécialité Droit et politique des professions et activités artistiques

Une démarche pluridisciplinaire portant sur deux axes ; économie et gestion des activités culturelles, et une culture juridique générale couplant droit public et droit privé. [31 étudiants en 2009-2010 / 27 Femmes - 4 Hommes]

UNIVERSITÉ PAUL CÉZANNE - Site d'Aix-en-Provence

Master Droit

Spécialité Droit des biens culturels

Formation axée sur la recherche dans un domaine peu étudié ; le bien culturel au centre d'opérations juridiques (droit privé et droit public). 3 objectifs pédagogiques ; identifier des catégories de biens culturels, rendre compte du droit s'appliquant au bien culturel, approfondir le droit commun. [12 étudiants en 2009-2010 / 10 Femmes - 2 Hommes]

UNIVERSITÉ D'AVIGNON - Site d'Avignon

Domaine Information Communication

Master Information et Communication Spécialité Ingénierie de la création multimédia et direction de projets

Objectif de conduite de projets multimédia innovants : technologies numériques appliquées à la culture, compétences dans le management de projets, compétences techniques, et culture artistique. Et une part importante à la recherche fondamentale ou appliquée.

[27 étudiants en 2009-2010 / 17 Femmes - 10 Hommes]

UNIVERSITÉ DE NICE - Site de Nice

Master Stratégie du développement culturel

Spécialité Publics de la culture et communication : festivals, cinémas, télévision, évènements

Approche interdisciplinaire des pratiques de communication liées à la culture : Les fondamentaux de la communication culturelle (conception d'un projet, construction d'outils d'action stratégique, mise en oeuvre d'une stratégie), Développement de projets de communication et expertises sociologiques des publics.

[37 étudiants en 2009-2010 / 24 Femmes - 13 Hommes]

UNIVERSITÉ D'AVIGNON - Site d'Avignon

Domaine Médiation

Master Information et Communication Spécialité Médiation et ingénierie culturelles : muséologie, arts actuels et patrimoine

Analyse des dispositifs de médiation et des transformations sociales et culturelles. Alternance entre recherches (conférences, documentation, concepts structurants, cours théoriques) et expériences (ateliers de travail en groupe, réalisation de projets, rencontres avec des professionnels).

[22 étudiants en 2009-2010 / 19 Femmes - 3 Hommes]

UNIVERSITÉ DE NICE - Site de Nice

Master Arts

Spécialité Médiation culturelle de l'art

Interaction entre recherche théorique et pratique des arts, approches des techniques de la médiation culturelle, suivi d'actions de médiation.

[24 étudiants en 2009-2010 / 21 Femmes - 3 Hommes]

UNIVERSITÉ DE PROVENCE - Site d'Aix-en-Provence

Domaine Management

Master Management public Spécialité Management des organisations et manifestations culturelles

Une logique de double compétence fondée sur le management, par le pilotage des actions culturelles, et le droit, par la maîtrise du cadre juridique indispensable au développement des programmes culturels.

[63 étudiants en 2009-2010 / 56 Femmes - 7 Hommes]

IMPGT / UNIVERSITÉ PAUL CÉZANNE

Master Administration des institutions culturelles

Pas de spécialité

Compétences spécifiques à la conception et la mise en oeuvre de projets culturels, et au management d'une équipe.

[37 étudiants en 2009-2010 / 31 Femmes - 6 Hommes]

UNIVERSITÉ PAUL CÉZANNE - IUP d'Arles

1- Le poids des Masters 2 'culture'

La région Paca présente une offre variée de Masters 2ème année. Ils comptabilisent 7 486 étudiants pour l'année universitaire 2009-2010.

Les huit masters 'culture' repérés représentent 2,5 % de l'ensemble des étudiants à ce niveau d'étude en région avec 253 étudiants inscrits. Parmi eux, 204 sont inscrits dans une université de l'Académie d'Aix et 49 relèvent de l'Académie de Nice.

	Nombre de diplômes	Nombre d'étudiants
TOUS DOMAINES	253	10 244
CULTURE	8	424

2- L'implantation par université

Six masters sont proposés dans l'Académie d'Aix avec une concentration des effectifs sur l'université Paul Cezanne (131 étudiants). 24 étudiants sont recensés sur l'université de Provence et 49 sur l'université d'Avignon. Deux masters sont proposés dans l'Académie de Nice avec 49 étudiants inscrits sur l'université de Nice. Les universités de Toulon et de la Méditerranée ne présentent pas de master 2 'culture'.

Voir Graphique 1

3- La répartition par domaine

Il existe deux diplômes pour chacun des quatre domaines définis :

100 étudiants inscrits en domaine Management

46 étudiants inscrits en domaine Médiation

64 étudiants inscrits en domaine Information Communication

43 étudiants inscrits en domaine Droit

Voir Graphique 2

4- Les Masters 2 'périphériques'

D'autres formations dans ces 4 domaines peuvent amener à ce secteur sans toutefois avoir un affichage Culture dans l'intitulé du diplôme, ou ne contenant pas des unités d'enseignement tournées explicitement vers le secteur. Pour l'année universitaire 2008-2009, nous avons ainsi repéré 38 masters de filières administratives périphériques au champ culturel.

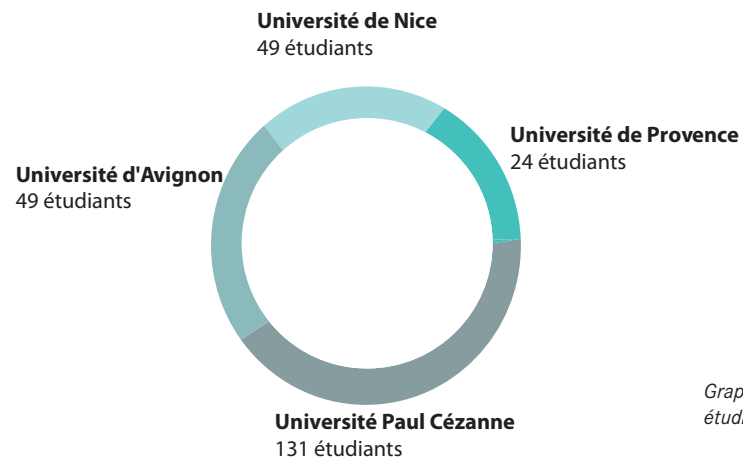
1 059 étudiants inscrits dont :

623 en domaine Management

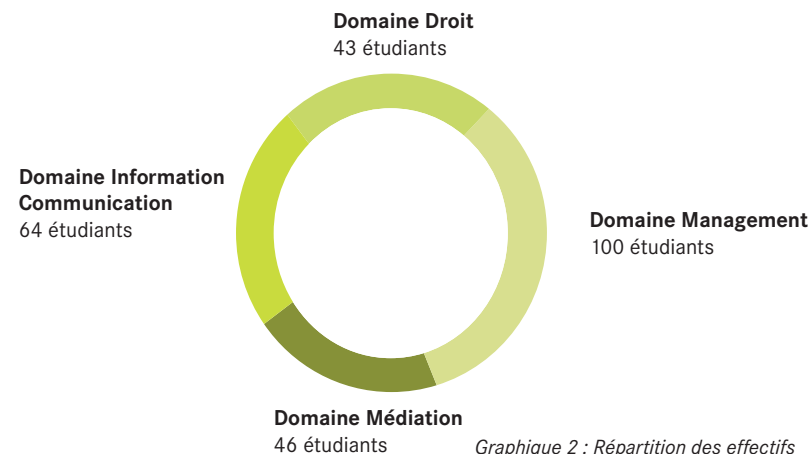
275 en domaine Information-Communication

161 en domaine Droit

Exemples de masters : Evaluation des politiques publiques, Intelligence économique et territoriale, management et conseil en systèmes d'information, Droit public ...



Graphique 1 : Répartition des effectifs étudiants par Université



Graphique 2 : Répartition des effectifs étudiants par Domaine

B_ Les licences 'culture' Gestion et Développement culturel

Dans le cadre de l'espace européen de l'enseignement supérieur, le nouveau bachelier qui s'inscrit en université entre désormais directement en licence. Il y restera 3 années qui vont correspondre à L1, L2 et L3. Au terme des 2 premières années, il optera pour une licence professionnelle ou continuera en licence classique. La licence professionnelle vise une insertion professionnelle directe : elle prépare à un métier, dans un secteur d'activités précis.

1- Les Licences professionnelles

- Licence professionnelle Activités culturelles et artistiques, spécialité **Conception et mise en œuvre de projets culturels**

Université de Provence

Formation en présentiel à Marseille Saint Charles et enseignement à distance pour la formation continue

- Licence professionnelle Activités culturelles et artistiques, spécialité **Management des projets artistiques et culturels**

Université de Toulon

Ouverture en 2009-2010, avec une estimation de 26-30 inscriptions

- Licence professionnelle Activités et techniques de communication, spécialité **Communication événementielle**

Université de Nice, IUT de Nice

2- Les Licences L3 (parcours LMD)

- Licence Gestion, parcours **Management général et administration des institutions culturelles**

Université Paul Cézanne, IUP d'Arles

- Licence Information et Communication, parcours **Cinéma, festival et événement culturel**

Université d'Avignon

* Données sur les effectifs non communiquées

Université de Provence - Centre Saint Charles

Case 62 - 3, place Victor Hugo - 13331 Marseille cedex 3

Tél : 04 91 10 61 02 - Mail : medcult@univ-provence.fr

Responsable pédagogique : Gilles SUZANNE

Coordinatrice de la Licence : Claire DUPORT

Secrétariat Pédagogique : Michèle REY

www.univ-provence.fr

Université du Sud Toulon-Var

Lettres et Sciences Humaines

Campus de La Garde - Bâtiment Y - BP 20132

83957 LA GARDE Cedex

Tél : 04 94 14 28 99 Mail : ufrlettres@univ-tln.fr

www.univ-tln.fr

IUT Nice-Côte d'Azur

Département Information Communication

Licence Professionnelle CE

650, Route des Colles

06560 Valbonne

Tél : 04 93 95 51 50 Mail : admin-infocom@iutsoh.unice.fr

www.iut.unice.fr

IUP Administration des Institutions culturelles

Antenne Universitaire d'Arles

Espace Van Gogh - Place Félix Rey

13200 Arles

Tél : 04 90 49 37 53 Mail: antenne.universitaire@ville-arles.fr

www.fea-upcam.fr

dossier à télécharger sur www.iupaic.univ-cezanne.fr

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Département Sciences de l'Information et de la Communication

UFR SLA - Case 19 74 rue Louis Pasteur

84 029 Avignon Cedex 1 Avignon

Tel : 04 90 16 28 36 Mail : sec-sic@univ-avignon.fr

www.univ-avignon.fr

C_ Les avis de l'AERES

FICHES DE PRESENTATION INDIVIDUELLE DES MASTERS 2 'CULTURE'

DANS LES FILIERES ADMINISTRATIVES DU CHAMP CULTUREL

A PARTIR DE DONNEES TRANSMISES OU RECUEILLIES SUR LES SITES INTERNET PAR LES ETABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES ET DES AVIS RENDUS PAR L'AERES, AGENCE D'EVALUATION DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Intitulé du Master 2

Mention et Spécialité

Un parcours universitaire Licence Master Doctorat s'inscrit dans un grand Domaine disciplinaire, à titre d'exemple Arts, Lettres, Langues ou Sciences Humaines et Sociales. Ce domaine est ensuite opérationnalisé par des Mentions (spécialisation disciplinaire) qui en Licence comme en Master s'ouvrent sur des Spécialités soit à l'entrée de L1 ou de L3 pour les Licences, soit à l'entrée de M1 ou de M2 pour les Masters.

Éléments de présentation générale ; résumé des enseignements, partenaires, conditions d'admission, stage, nombre d'étudiants inscrits...

Les plaquettes de présentation complète de chaque diplôme sont téléchargeables sur les sites Internet des universités.

Coordonnées UFR
Contacts Tel et Mail
Site Internet

Master Arts

Spécialité Médiation culturelle de l'art

Filières arts plastiques, théâtre et arts de la scène, poésie et littérature, musique

L'interaction entre l'art et les œuvres, la culture et ses pratiques, la politique et les institutions, les publics et les populations. Ce Master s'articule autour des trois logiques d'action et de réflexion dont le trait commun est la médiation. Des enseignements théoriques et critiques, des approches des techniques de la médiation culturelle, un suivi d'actions de médiation, des stages et un accompagnement à la recherche articulent les quatre dispositifs pédagogiques du Master.

Partenaires professionnels : nombreux en région, dont la Délégation régionale du Centre National de la fonction Publique Territoriale, l'Association Régionale des conservateurs...

Débouchés : dans une collectivité territoriale, dans un établissement conventionné et labellisé dans les domaines du spectacle vivant, dans le secteur socioculturel, dans une association culturelles accompagnant et diffusant la création artistique, exercer en libéral, se présenter au concours du CNFPT

Postes : animateur sectoriel, responsable des publics, chef de projet culturel, agent de développement, attaché culturel...

Conditions d'admission en master 2 : La candidature se fait sur dossier (à télécharger sur le site de l'université) envoyé par courrier postal. Cette candidature est étudiée par un jury qui convoque le candidat à un entretien et statue sur l'entrée dans la formation. Dans certains cas le candidat peut accéder au cursus de Master 2ème année suite à une procédure de VAE, ce qui ne le dispense pas d'un entretien devant le jury qui statue. Dans d'autres cas le candidat peut accéder au cursus de Master 2ème année par le passage devant un Commission de Dispense qui lui donnera le "niveau d'entrée" correspondant au Master 1, l'entretien avec le jury précède ici la présentation à la commission.

Stage : 6 semaines de stage par an minimum

Nombre d'inscrits 2009-2010 : 24 étudiants en master 2

Université de Provence
UFR LACS
Centre Saint-Charles
Case 62, 3 place Victor Hugo
13331 Marseille cédex 3
Tél : 04 91 10 61 02
medcult@up.univ-mrs.fr
<http://sites.univ-provence.fr>

Master Droit de la culture et de la communication Spécialité Droit et politique des professions et activités artistiques

Ce diplôme a pour ambition de former des étudiants issus du Master 1 en Droit mais également d'autres spécialités aux métiers de la culture. La démarche pluridisciplinaire a pour ambition d'embrasser l'ensemble du domaine culturel. Les cours et séminaires sont articulés autour de trois axes majeurs. D'une part en collaboration avec le Master de Management Public de l'IMPGT (Option culture), les étudiants reçoivent une formation d'une cinquantaine heures en économie et gestion des activités culturelles. D'autre part, l'accent est mis sur les grandes questions de droit privé inhérentes aux activités culturelles et artistiques du statut social de l'artiste au contrat de vente ou d'acquisition des œuvres d'art, du droit de l'internet et des nouvelles technologies aux questions pénales touchant à la culture. Enfin, tout le domaine public touchant au droit et politique des activités artistiques est abordé au travers de la manière dont l'art s'inscrit dans la société, et de la manière dont l'Etat et les collectivités territoriales appréhendent le phénomène artistique. Les enseignements sont dispensés pour moitié par des universitaires spécialisés et par des professionnels.

Débouchés : Au regard de l'insertion professionnelle des précédentes promotions, le diplôme permet des carrières tant dans le domaine privé que dans le secteur public de la culture.
Conditions d'admission en master 2 : Admission après validation du dossier de candidature à retirer au secrétariat (mi avril).

Stage : durée minimale de 2 mois (donnant lieu à la rédaction d'un rapport).

Nombre d'inscrits 2009-2010 : 31 étudiants en master 2

Faculté de droit et de science politique
Université Paul Cézanne Aix-Marseille III
Institut Droit et Société
3 av. Robert Schuman - 13628 Aix-en-Provence
Tél : 04 42 17 28 06
danielle.bougrat@univ-cezanne.fr

Master Administration des institutions culturelles Filière Collectivités territoriales et Associations, Filière Industries culturelles

Sensibiliser les étudiants au caractère multidimensionnel des entreprises culturelles. Les compétences acquises par l'étudiant en termes de savoir-faire et savoir-être sont des compétences spécifiques faites de créativité, d'originalité, de sens des responsabilités, d'esprit d'initiative et de capacités relationnelles. L'insertion professionnelle est organisée en amont au sein de cette formation par le suivi personnalisé de la construction du projet professionnel de l'étudiant. L'alternance entre les cours théoriques, techniques et pratiques permette à l'étudiant d'acquérir des connaissances en matière de dynamiques et politiques culturelles, associatives et institutionnelles, mais aussi de maîtriser les instruments méthodologiques et les outils conceptuels.

Débouchés : collectivités territoriales, secteur associatif, maison d'édition, institutions culturelles françaises

Fonctions : concevoir, gérer, animer un projet et une équipe

Postes occupés : cadres supérieurs, directeur adjoint, chef de produit, directeur de collection, administrateurs...

Nombre d'inscrits 2009-2010 : 37 étudiants en master 2

IUP Administration des institutions culturelles
Espace Van Gogh – Place Félix Rey
13200 Arles
Tél : 04 90 49 37 53
antenne.universitaire@ville-arles.fr
www.iupaic.univ-cezanne.fr

Master Management public Spécialité Management des organisations et manifestations culturelles

Ce master poursuit une logique de double compétence fondée sur le management, par le pilotage des actions culturelles, et le droit, par la maîtrise du cadre juridique indispensable au développement des programmes culturels.

Fonctions : dans le secteur privé: assistant de direction dans l'événementiel culturel et artistique ou le tourisme culturel, porteur de projet, administrateur d'association, producteur, agent d'artiste, consultant en management culturel, etc.

Postes occupés : Chargé de mission, responsable du développement de projets culturels, chargé de communication, etc.

Conditions d'admission en master 2 : Les étudiants postulant au master 2 doivent avoir validé un master 1 (2 semestres), de préférence relevant de la même filière.

Stage : 4 mois de stage minimum.

Nombre d'inscrits 2009-2010 : 63 étudiants en master 2

IMPGT Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale
21 rue Gaston de Saporta
13625 Aix-en-Provence cedex 1
Tél : 04 42 17 05 50 / 04 42 17 05 47
olivier.keramidas@univ-cezanne.fr
www.managementpublic.univ-cezanne.fr

Master Droit

Spécialité Droit des biens culturels

Le bien culturel au centre de nombreuses opérations juridiques.

Ce Master développe trois objectifs pédagogiques : identification des catégories de biens culturels, rendre compte du droit s'appliquant au bien culturel, approfondir le droit commun.

Les deux années de Master peuvent déboucher sur une thèse, mais préparent aussi à de nombreux emplois dans les secteurs publics et privés.

Débouchés : dans le secteur public, comme les collectivités territoriales, préparation aux concours de conservateur territorial ou d'attaché de conservation, et dans le secteur privé.

Postes occupés : directeur des affaires culturelles, administrateurs, secrétaire général, agent de développement, manager culturel, journalistes culturels, attachés de presse d'édition, conseillers juridiques, éditeurs d'art, assureurs, galeristes, commissaires-priseurs...

Nombre d'inscrits 2009-2010 : 12 étudiants en master 2

UFR Droit
Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse
74 rue Louis Pasteur - 84 029 Avignon cedex 1
Tel : 04 90 16 27 41
berengere.gleize@univ-avignon.fr
www.univ-avignon.fr

Master Stratégie du développement culturel

Spécialité Publics de la culture et communication : festivals, cinémas, télévision, événements

Repères et outils pour comprendre l'évolution des formes traditionnelles comme l'exposition, l'interprétation, les médias informatisés. Ce Master donne des repères théoriques et méthodologiques, des outils et des techniques, forme à la réalisation d'un projet professionnel. Il permet d'acquérir en deux ans des compétences sur les fondamentaux de la communication culturelle, de construire des outils d'action stratégique, de concevoir un projet, de mettre en œuvre une stratégie.

Partenaires professionnels : Site du Pont du Gard, Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCem), Musée international de la Parfumerie de Grasse, Musée des Confluences de Lyon, Musée Dauphinois et Musée de la Résistance et de la Déportation de Grenoble, Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme, Musée départemental de l'Arles antique, Musée du Petit Palais, Palais des Papes, Cité des Sciences et de l'Industrie, Conseil général des Bouches-du-Rhône, cabinets de muséographie...

Débouchés : dans les secteurs des activités culturelles (bureau d'études et observatoire des publics mais aussi animation et direction de projets), de la communication, du tourisme, de la recherche, de l'enseignement de la formation

Fonctions et postes occupés: responsable en conduite de projets, médiateur culturel, responsable des publics, chargée d'études... Programmer, mettre en œuvre, gérer et évaluer les dispositifs de médiation, mais aussi animer et diriger des équipes.

Conditions d'admission en master 2 : titulaire d'une maîtrise ou d'un niveau équivalent.

Validation par dossier et entretien.

Nombre d'inscrits 2009-2010 : 37 étudiants en master 2

UFR Sciences de langages appliqués (SLA)
 Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse
 Département Sciences de l'information et de la communication
 74 rue Louis Pasteur, 84 029 Avignon cedex 1
 Tel : 04 90 16 25 00 Tél : 04 90 16 27 35
 virginie.spies@univ-avignon.fr
 www.univ-avignon.fr

Master Information et Communication

Spécialité Ingénierie de la création multimédia direction artistique de projets

Former de grands professionnels pour la conduite de projets multimédia innovants, combinant des compétences stratégiques dans le management de projets, des compétences technologiques et ergonomiques dans la recherche et le développement d'applications, des compétences critiques et une grande culture artistique et générale leur permettant de faire valoir leur créativité et leur sens de l'innovation dans les entreprises du secteur.

Equipe composée à parts égales d'enseignants chercheurs de l'UNS, et de professionnels du multimédia, de la consultance et de l'expertise multimédia, du développement web, de l'art, etc.

Aspects formation et par la recherche, cette spécialité repose sur une articulation constante entre une approche stratégique du développement du multimédia, une approche critique des technologies numériques appliquées à la culture, l'éducation ou l'art, et une capacité d'innovation technologique par la consolidation des compétences techniques proprement dites des étudiants. L'articulation de ces trois niveaux les conduit nécessairement à faire une part importante à la recherche en ces domaines, que celle-ci soit fondamentale ou appliquée. Le développement chaque année d'un projet innovant mêlant développement conceptuel et développement technique, suppose une capacité de veille, de réflexion et des aptitudes à la recherche que le master permet de valoriser et d'appliquer à un objet précis.

Partenaires professionnels : la villa Arson, le CIRM, les entreprises du multimédia, les pôles de compétitivité, etc.

Rencontres avec les représentants des organismes, institutions, associations représentatives du patronat régional dans les domaines du multimédia, liens avec les pôles de compétitivité, avec des organismes nationaux ou internationaux.

Fonctions et postes occupés: métier relevant de l'édition électronique, concepteur et réalisateur de site Internet, web designer...

Stage : 4 mois dans une entreprise du domaine

1/3 des étudiants sont issus de la formation continue

Nombre d'inscrits 2009-2010 : 27 étudiants en master 2

Université de Nice
UFR Lettres, Arts et Sciences Humaines
Département Sciences de l'information et de la communication
98, Bd. Edouard Herriot - BP 3209 - 06204 Nice Cedex 3
master-pro-creation@unice.fr
Tel : 04 93 37 54 21
www.unice.fr

Master Information et Communication

Spécialité Médiation et ingénierie culturelles : muséologie, arts actuels et patrimoine

Le programme suit l'évolution du champ professionnel en intégrant des recherches et des expériences novatrices. Ce Master alterne entre des cours théoriques, des conférences, des ateliers de travail en groupes, la réalisation des projets ainsi que la rencontre avec les professionnels. Il amène les étudiants à se situer sur le front de la recherche et des connaissances actuelles, à se documenter et à maîtriser les concepts structurants dans le champ de leur propre spécialisation professionnelle, à acquérir les compétences méthodologiques nécessaires.

Partenaires professionnels : la DRAC Paca, le Théâtre national de Nice, la médiathèque de Mouans-Sartoux, l'Espace d'art concret de Mouans-Sartoux, le Musée national Marc Chagall et la réunion des musées nationaux, le Musée d'Art moderne et d'Art contemporain de Nice, la Malmaison de Cannes, le Musée départemental des Arts asiatiques, le Musée Henri Matisse, la Villa Arson.

Débouchés : dans les lieux patrimoniaux, les musées, les associations culturelles, les festivals, les collectivités territoriales mais aussi les entreprises développant des projets culturels.

Postes occupés: conférencier, attaché culturel, chargé de communication, journaliste, chercheur, médiateur du patrimoine ou directeur de musée...

Stage : 400 heures environ de mai à octobre.

Conditions d'admission en master 2 : Un master 1 est requis (Info - Com, sciences humaines, I.A.E., histoire de l'art, sciences politiques), sauf admission au titre de la VAP ou VAE. La formation s'adresse à des étudiants ou à des professionnels (20% à 30% des effectifs) dont le cursus universitaire (enseignements, options, sujet de mémoire, stages) et extra-universitaire (participation à des projets culturels) témoignent d'un intérêt particulier pour la culture.

Nombre d'inscrits 2009-2010 : 22 étudiants en master 2

Département Sciences de l'information et de la communication
 Université de Nice
 UFR Lettres, Arts et Sciences Humaines
 Laboratoire Informations Milieux Médias Médiations
 98, Bd. Edouard Herriot - BP 3209 - 06204 Nice Cedex 3
 Tel : 04 93 37 56 69 - christine.poupon@unice.fr
 www.portail.unice.fr

D_ Données de cadrage sur le cursus universitaire en Paca

La réforme LMD a instauré un nouveau découpage des études supérieures, selon trois niveaux de sortie : la licence (6 semestres), le master (4 semestres) et le doctorat (3 ans en général). Toutes les universités sont entrées dans cette nouvelle architecture européenne des diplômes depuis la rentrée 2006.

La France distingue deux types de masters, héritage de la séparation entre le diplôme d'études supérieures spécialisées et le diplôme d'études approfondies, anciens diplômes nationaux à bac+5 délivrés par les universités :

- les masters professionnels, destinés à la sortie de l'enseignement supérieur (héritiers des DESS) ;
- les masters recherche, destinés à la poursuite d'études en doctorat (héritiers des DEA).

Le choix de cette orientation s'opère à différents moments selon les cursus. Trois principaux modèles coexistent aujourd'hui :

- L'organisation en Y est la plus représentée avec un tronc commun pendant les deux premiers semestres du Master. La distinction entre la voie recherche et professionnelle ne s'effectue qu'à partir du 3ème semestre, à l'entrée en M2. Selon la voie adoptée, au 4ème semestre, un stage professionnel en entreprise ou un stage de recherche en laboratoire, de 4 à 6 mois, est généralement organisé.
- Avec le schéma en T, les deux voies ne se séparent qu'au cours du dernier semestre (S4) : c'est alors souvent le stage du dernier semestre qui détermine la couleur du Master.
- Moins fréquent, le schéma en V détermine l'orientation recherche ou professionnelle dès l'entrée en Master M1.

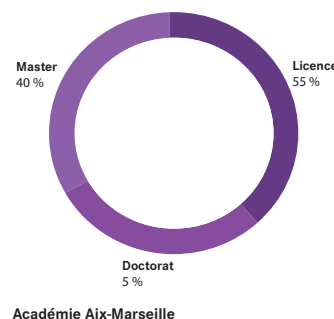
On voit apparaître une nette évolution vers un diplôme unique indifférencié (le Master « Indifférencié »). Il prépare à l'une et/ou l'autre des finalités par le biais de parcours diversifiés.

En région Paca, pour l'année universitaire 2009-2010, sur les 107 224 étudiants inscrits 57% sont inscrits en cursus Licence, 38% en cursus Master et 5% en cursus Doctorat. La part des étudiants inscrits en cursus Licence est nettement supérieure pour l'académie de Nice.

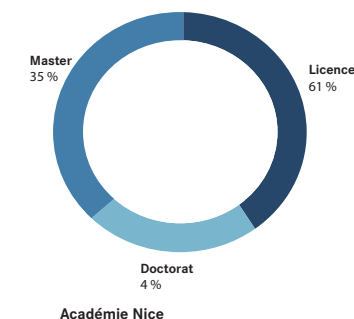
Effectifs universitaires 2009-2010 par académie, par établissement et par cursus

Académie	Licence	Master	Doctorat
Aix-Marseille			
Université Aix I	12 418	8 518	1 358
Université Aix II	10 115	9 415	956
Université Aix III	11 647	8 822	1 133
Auniversité Avignon	4 962	1 289	206
TOTAL ACADÉMIE	39 142	28 044	3 653
Nice			
Université Nice	14 979	10 172	1 333
Université Toulon	7 143	2 511	247
TOTAL ACADÉMIE	22 122	12 683	1 580
TOTAL PACA	61 264	40 727	5 233

Source : MEN-DEPP-SISE

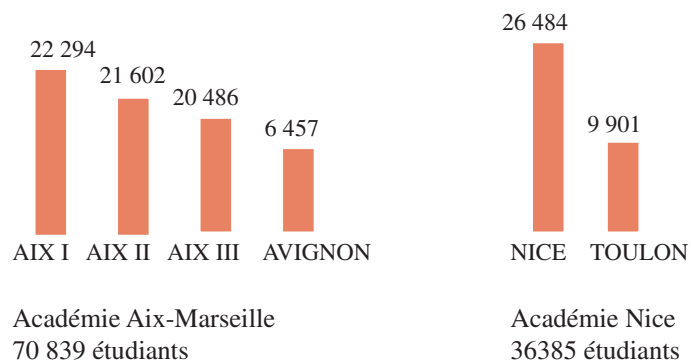


Source : MEN-DEPP-SISE



Les universités en Paca

Sur l'académie d'Aix-Marseille 69% des étudiants sont inscrits en université. Sur l'académie de Nice, cette proportion s'élève à 67%. Ce qui est supérieur à la moyenne nationale (62%). Au total, la région Paca compte 107 224 étudiants inscrits dans l'une des 6 universités répartis sur les 2 Académies de la région pour l'année 2009-2010. Ces deux académies font partie des 16 plus grandes académies en France en terme d'effectifs universitaires. L'académie d'Aix-Marseille se situe au 8ème rang avec 70 839 étudiants inscrits et l'académie de Nice au 16ème rang avec 36 385 étudiants inscrits en 2009-2010.



Evolution 2008-2009 des effectifs universitaires

Académie	Université	Evolution
Académie d'Aix-Marseille	Aix I	↑ + 1,4 %
	Aix II	↑ + 1,3 %
	Aix III	↑ + 1,7 %
	Avignon	↑ + 3,3 %
Académie de Nice	Nice	↑ + 2,1 %
	Toulon	↓ - 1,3 %

En terme d'évolution, le nombre d'inscrits est en hausse de 1 556, soit +1,5% par rapport à 2008-2009. Cela marque toutefois une rupture avec les tendances à la baisse des années universitaires précédentes : respectivement - 3,4% en 2007-2008 et - 2,1% en 2006-2007. La hausse de +4,5% relevée sur 2008-2009 n'est en effet due qu'à l'intégration des IUFM dans une université de rattachement. Leurs effectifs sont donc pris en compte dans les effectifs universitaires. Ces constats sont identiques au niveau national.

Fusion des 3 universités d'Aix-Marseille

En novembre 2008, les conseils d'administration des universités de Provence, de la Méditerranée et Paul Cézanne ont accepté l'organisation politique et administrative de la future université unique à l'horizon 2012. Cette fusion doit répondre au manque de lisibilité des compétences universitaires à l'échelle nationale et internationale. En effet, historiquement chacune de ces universités a construit un périmètre de discipline qui se révèle aujourd'hui mal dessiné. La labellisation en 2009 dans le cadre de l'opération Campus est une étape importante dans la réalisation de cette fusion. Elle doit permettre de remettre aux normes internationales et de spécialiser les sites universitaires ; un pôle sciences humaines et sociales à Aix-en-Provence, un pôle biosciences à Luminy, un pôle sciences et ingénierie à Marseille nord, un pôle santé à la Timone et un pôle pluridisciplinaire dans le centre de Marseille. Cette fusion permettra également de mutualiser les moyens, de présenter un label commun, celui d'Aix-en-Provence Université, et de participer au rayonnement économique du territoire métropolitain.

L'opération Campus

En mai 2009, le ministère de l'Enseignement et de la Recherche annonçait une dotation de l'Etat d'un montant de 500 M euros au projet de création de l'université unique d'Aix-Marseille. Le pilotage de ce projet associe les 3 universités d'Aix-Marseille, rassemblées en une structure de préfiguration dénommée Pôle de recherche et d'enseignement supérieur - PRES, en lien avec les collectivités, le Crous, les autres établissements d'enseignement du supérieur, les organismes de recherche, les pôles de compétitivité, la Chambre de commerce et d'industrie et des acteurs socio-économiques locaux.

Les financements bénéficieront aux deux sites proposés par les trois universités ; le quartier des Facultés d'Aix-en-Provence et le campus scientifique de Luminy.

E_DÉFINITIONS ET SOURCES

La formation initiale

Ensemble des connaissances acquises, en principe avant l'entrée dans la vie active, en tant qu'élève, étudiant ou apprenti. (source : Afnor)

La formation continue

Processus d'amélioration ou d'acquisition, au-delà de la formation initiale, des connaissances, des savoir-faire, de la culture et des compétences personnelles ou professionnelles. La formation continue s'adresse à des jeunes ou à des adultes déjà engagés dans la vie professionnelle ou en cours de professionnalisation. (source : jetudie.com)

La réforme LMD

L'acte fondateur du «processus de Bologne» a eu lieu en mai 1998, à la Sorbonne, lorsque quatre pays européens - l'Allemagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni - ont décidé de supprimer les barrières nationales en matière d'enseignement supérieur. Leur ambition commune était de créer un espace européen de l'enseignement supérieur. Cette première étape a été suivie par la «déclaration de Bologne» du 19 juin 1999 : signée par 29 pays, elle allait donner son nom à l'ensemble du processus. Le processus de Bologne avait comme objectif principal de clarifier et de rendre compatibles les cursus d'enseignement supérieur en Europe. Pour cela, l'une de ses innovations majeures est la mise en place de deux niveaux de sortie distincts et identifiés : un premier cycle (Bachelor, ou Licence en France) menant à l'emploi et d'une durée d'au moins 3 ans et un second cycle (Master) exigeant l'achèvement du premier cycle et sanctionnant cinq années d'études. Cette structure favorise l'employabilité et la mobilité des diplômés. Elle peut être complétée par le Doctorat, d'où l'appellation «LMD» donnée en France à cette réforme.

Plusieurs autres mesures ont été adoptées dans le cadre de cette réforme :

- un système d'accumulation et de transfert des crédits universitaires (ECTS), sorte de «monnaie académique européenne» ;
- la mise en oeuvre d'un «supplément au diplôme» ;
- la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs ;
- la coopération en matière d'assurance qualité de l'enseignement ;
- une organisation des études en semestres ;
- la dimension européenne des programmes.

L'identification des masters

3 niveaux d'identification : le domaine, la mention et la spécialité

Toutes les universités ont organisé leur offre de formation autour de grands domaines de compétences (sciences, technologies, santé ; sciences humaines et sociales ; arts et lettres, etc.), à l'intérieur desquels coexistent plusieurs mentions, elles-mêmes déclinées en diverses spécialités. Chaque université ayant bénéficié d'une grande autonomie dans la mise en place de cette nouvelle organisation, un diplôme similaire (voire un même diplôme cohabilité par plusieurs établissements) peut se présenter sous un intitulé différent d'une université à une autre. En 2007-2008 au niveau national, les noms de domaines sont au nombre de 140, et les spécialités s'élèvent à 7 000.

Bibliographie

- > L'enseignement supérieur en France – Etat des lieux et propositions, Rapport Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, 2007
- > Les clés de la réforme des universités, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, sept. 2007
- > La gouvernance régionale de la formation professionnelle, Rapport de l'Assemblée des conseils économiques et sociaux régionaux de France, déc. 2008
- > L'enseignement supérieur Culture, brochure 2007, Ministère de la culture et de la communication, nov. 2006
- > L'insertion professionnelle des diplômés des établissements supérieurs de la culture, Ministère de la culture et de la communication, Département des études, de la prospective et des statistiques, mai 2009
- > Les formations à l'administration et à la gestion de la culture : bilan et perspectives, Ministère de la culture et de la communication, Département des études, de la prospective et des statistiques, fév. 2008
- > Professionnalisation dans l'enseignement supérieur : quelles logiques territoriales ? Unsa, décembre 2009.

Liens utiles

- > Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur www.aeres-evaluation.fr
- > Carif - Espace compétences www.espace-competences.org
- > Conseil régional Paca www.regionpaca.fr / www.prdp-paca.org
- > Commission paritaire nationale emploi-formation spectacle vivant www.cpnfsv.org
- > Drac Paca www.paca.culture.gouv.fr
- > Ministère de la Culture et de la Communication www.culture.gouv.fr
- > Ministère de l'Éducation Nationale www.education.gouv.fr
- > Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche www.enseignementsup-recherche.gouv.fr
- > Ministère de la Jeunesse et des Sports www.jeunesse-sports.gouv.fr
- > Onisep Paca www.onisep.fr
- > Rectorats d'Aix-Marseille et de Nice www.ac-aix-marseille.fr / www.ac-nice.fr
- > Répertoire national de certification professionnelle www.cncp.gouv.fr

SYNTHESE

8 MASTERS 2 'CULTURE' & 4 LIENCES 'CULTURE'

<i>Nom du diplôme</i>	<i>Université</i>	<i>Nombres étudiants 2009-2010</i>	<i>dont Hommes</i>	<i>dont Femmes</i>
Master Droit et politique des professions et activités artistiques	Université Paul Cézanne	31	4	27
Master Spécialité Droit des biens culturels	Université d'Avignon	12	2	10
Master Spécialité Ingénierie de la création multimédia et direction de projets	Université de Nice	27	10	17
Master Publics de la culture et communication : festivals, cinémas, télévision, événements	Université d'Avignon	37	13	24
Master Médiation et ingénierie culturelles : muséologie, arts actuels et patrimoine	Université de Nice	22	3	19
Master Médiation culturelle de l'art	Université de Provence	24	3	21
Master Management des organisations et manifestations culturelles	Université Paul Cézanne	63	7	56
Master Administration des institutions culturelles	Université Paul Cézanne	37	6	31
Licence professionnelle Conception et mise en œuvre de projets culturels	Université de Provence	NC	NC	NC
Licence professionnelle Management des projets artistiques et culturels	Université de Toulon	NC	NC	NC
Licence professionnelle Communication événementielle	Université de Nice	NC	NC	NC
Licence Gestion, parcours Management général et administration des institutions culturelles	Université Paul Cézanne	NC	NC	NC
Licence Information et Communication, parcours Cinéma, festival et événement culturel	Université d'Avignon	NC	NC	NC

La multiplication, depuis les années 1980, des formations culturelles dans les domaines de la gestion et de l'administration est consécutive du développement même du secteur culturel, de la professionnalisation de ses emplois mais également de l'attrait du secteur de la culture de manière générale.

De nombreuses formations sont ainsi recensées qui relèvent pour une grande majorité de l'enseignement universitaire. Leur nombre doit être resitué dans un contexte d'une réforme européenne en cours des cursus universitaires, le processus de Bologne et d'une territorialisation des politiques de formation avec l'intervention du niveau régional.

Confronter cet intérêt du secteur culturel dans l'enseignement supérieur avec les logiques du marché de l'emploi est une démarche d'interrogation de la relation emploi-formation nécessaire à un objectif de régulation et d'aide à l'insertion professionnelle.



ARCADE

6 place Barthélémy Niollon CS 30759
13617 Aix-en-Provence cedex 1

T. : 33(0)4 42 21 78 00 • F. : 33(0)4 42 21 78 01
arcade@arcade-paca.com • www.arcade-paca.com

Code APE : 9499 Z
N° Siret : 305 350 795 00046